SUR L'ESPRIT D'EXPIATION (1).

Placés dans des circonstances extraordinaires, au milieu de conjonctures menaçantes pour notre patrie comme pour la religion, nous avons cru devoir vous réunir, Mesdames, pour nous entretenir quelques moments avec vous de nos craintes et de nos espérances, de nos maux et des remèdes qu'il est en notre pouvoir d'y apporter. Sans doute il ne peut être question ici d'affaires publiques ; nous devons en abandonner le soin à ceux que la Providence, tantôt dans sa justice, tantôt dans sa miséricorde, appelle à régler les destinées des nations. Notre politique à nous, c'est de conjurer celui de qui émane toute sagesse de leur envoyer de salutaires pensées, de présider à leurs conseils, d'en écarter les vues incertaines et timides, l'esprit d'illusion et d'erreur, et de bénir leurs efforts pour le bonheur de tous. Notre grande affaire à nous, c'est de nous sanctifier, c'est d'adorer la Providence, soit qu'elle frappe, soit qu'elle guérisse ; c'est de puiser dans les malheurs publics, comme dans les infortunes privées, de nouveaux motifs de nous attacher à ce qui ne passe point. Et certes, au milieu des vicissitudes des temps et des tempêtes de la vie humaine, que pouvons-nous faire de plus salutaire que de porter plus haut nos espérances, et de jeter l'ancre de salut dans l'immobile éternité ?

Peut-être, depuis le jour d'exécrable mémoire qui est venu augmenter le nombre des funestes jours, qui a rou-

(1) Ce discours fut prononcé en 1820, dans une assemblée d'élite, quelques jours après la mort du Duc de Berri.

vert tant de plaies, renouvelé tant de douleurs, peut-être une tristesse décourageante s'est-elle emparée de vos âmes. Peut-être ce grand forfait a-t-il, à vos yeux, quelque chose de sinistre qui vous porte à croire que la France est abandonnée de Dieu, qu'elle a comblé la mesure de ses iniquités, que rien ne saurait arrêter les fléaux de la vengeance céleste, et qu'après avoir été si longtemps une terre de blasphème, elle a mérité d'être à jamais une terre de malédiction. Je conçois aisément ces craintes et ces alarmes. Même, je l'avoue, je ne suis pas du nombre de ceux qui se plaisent à ne voir dans cet immense forfait que la seule main qui l'a commis. La France a le droit de s'honorer de ses grands hommes. Si les vertus d'un Vincent de Paul, le génie d'un Fénelon, les victoires d'un Turenne, sont pour elle des titres de gloire, il est dans l'ordre qu'elle se sente humiliée ; et rougissant des monstres qu'elle a nourris dans son sein, il faut qu'elle porte la honte d'un crime fruit amer des doctrines qu'elle a trop longtemps accueillies. Mais prenez garde de vous livrer à une terreur excessive ; si Dieu pour récompenser la foi de tant de martyrs et de tant de justes, a remué l'Europe entière pour rendre à la France les enfants de saint Louis, que savons-nous si, touché de nos gémissements et de nos œuvres expiatoires, il ne sera pas disposé à faire de nouveaux miracles en notre faveur ? Trop présumer de sa miséricorde serait une témérité ; ne plus y croire, une défiance injurieuse. Que faut-il donc faire ? Nous abaisser sous la main de celui qui nous frappe et nous humilie, mais en même temps travailler de plus en plus à la désarmer. Croyons bien que les méchants, toujours incorrigibles, toujours ennemis de l'autel et du trône, ne cesseront de se liguer pour faire le mal : il faut donc que les bons continuent à s'unir pour faire le bien, et qu'autant ceux-là provoquent la justice divine, autant ceux-ci travaillent à l'apaiser. C'est à vous, Mesdames, à

Ce n'était pas assez que l'impiété se fût souillée du sang de tant d'augustes victimes, il lui en fallait une nouvelle; et quel épouvantable raffinement n'a-t-elle pas mis dans le choix qu'elle a fait? Il existe donc au milieu de nous une race impie et perverse qui est altérée du sang de nos rois, et qui a tressailli d'une joie féroce le jour où elle a cru le voir tarir jusque dans sa source! Il lui a donc été donné encore une fois de plonger les cœurs français dans un abîme d'amertume et de désolation! O! comme la cruelle mort, secondant ses desseins, est venue tout à coup se jouer de nos pensées; comme elle a su anéantir toutes nos espérances! comme elle se plaît quelquefois à convertir les joies les plus bruyantes en d'inconsolables douleurs! Quelle victime elle immole! dans quelle circonstance! dans quel moment! dans quel lieu! C'est bien le cas de s'écrier avec Jérémie : Qui donnera à mes yeux une fontaine intarissable de larmes, et je pleurerai la nuit et le jour? *Quis dabit oculis meis fontem lacrymarum; et plorabo die ac nocte* (1)?

Ayons le courage de contempler le prince mourant. Aussi bien, ses derniers moments nous ont révélé son âme tout entière, et le trésor des qualités héroïques qu'elle renfermait. Vous verrez tout ce qu'ils ont d'instructif et de consolant. A peine est-il frappé du coup mortel, qu'il demande un ministre de Jésus-Christ. Accourez, religion sainte, avec les ineffables consolations et le courage surnaturel que seule vous pouvez donner; venez remplir les saints désirs de celui qui vous appelle, et rendez-le digne d'être présenté en spectacle aux anges et aux hommes. Quelles expressions de repentir sortent de son âme! quels élans de vive componction pour implorer les divines miséricordes! comme il s'accuse lui-même! qui voudrait maintenant lui reprocher ce qu'il s'est courageusement reproché lui-même? Non, je ne vois plus de taches dans sa vie, elles ont disparu dans la lumière immortelle de la grâce et de la charité. Un miracle s'est visiblement opéré dans l'âme du prince; pas un murmure, pas un regret donné à la vie, pas une réflexion amère sur sa déplorable destinée. Calme dans les bras de la mort, il est tout entier à son Dieu, à sa famille, à ses amis, à ses serviteurs. Plein d'affection pour sa jeune épouse, il souffre de ses soupirs et de ses gémissements plus encore que de ses propres douleurs; père tendre, il lève des mains défaillantes sur son enfant au berceau. Chère enfant, dit-il, puisses-tu être moins malheureuse que ta famille! O Dieu! n'aurez-vous pas exaucé ce vœu d'un père mourant? Que j'aime à lui entendre dire ces paroles aussi déchirantes qu'honorables pour celui qui en est l'objet (1) : Venez, mon vieil ami, que je vous embrasse avant de mourir.

(1) Jerem. IX, 1.

Que si, dans les âmes naturellement élevées, l'humanité peut aller jusque-là, voici un point où seule elle ne saurait atteindre; voici un homme tout divin. Jésus-Christ sur la croix demande grâce pour ses bourreaux, et semble vouloir les excuser par leur ignorance : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! Hé bien, à l'exemple du Sauveur du monde, notre prince demande grâce pour le meurtrier, et il tâche d'atténuer son crime, en disant : C'est peut-être quelqu'un que j'aurai offensé; parole d'une bonté céleste, qui seule eût été capable de fléchir celui qui a dit : Pardonnez, et il vous sera pardonné.

O France! malheureuse France! ô nation dégradée, abrutie par l'impiété; non, tu n'es pas digne d'être gouvernée par de tels princes. Et toi en particulier, ville insensée, toi qui aujourd'hui t'élèves au milieu de l'Europe

(1) M. de Nantouillet.

comme la capitale du monde impie; toi qui, dans ton fol orgueil, portes ta tête jusque dans le ciel pour braver son courroux; tremble d'être abaissée jusqu'aux enfers. Tu as voulu briser dans la main des Bourbons le sceptre paternel, et tu mérites d'être régie comme l'esclave par une verge de fer; il te faut des maîtres impitoyables, des tyrans qui te dévorent; et quand tu seras foulée aux pieds, broyée comme la paille, alors peut-être tu sentiras l'énormité de ton crime et la folie de ton impiété, et tu seras forcée de rendre hommage à ces royales vertus que tu as maintenant la basse fureur de méconnaître et d'outrager. Mais non, je me trompe, l'indignation égare ma pensée; cette capitale déteste un crime qui n'est pas le sien; j'en atteste le morne silence de ses habitants, leur sombre tristesse, la cessation des jeux et des travaux, et l'immense concours du peuple consterné autour de la dépouille mortelle du prince infortuné.

Maintenant, me demanderez-vous ce qui a pu attirer à notre prince la grâce du changement surnaturel qui s'est opéré dans son âme; pourquoi, au lieu de succomber au moment même, la vie lui a été comme miraculeusement conservée pendant plusieurs heures; je n'hésiterai pas à répondre que Dieu a voulu, par cette merveille, récompenser son inépuisable charité. Le prince miséricordieux a obtenu miséricorde. O Mesdames, quel encouragement pour vous! quel motif de vous livrer avec un zèle tout nouveau aux œuvres de charité qui vous occupent! Telle est la puissance de cette céleste vertu, qu'elle désarme la justice, qu'elle force en quelque sorte la miséricorde divine. Il est écrit, que Dieu visite l'homme charitable sur le lit de sa douleur (1); que l'aumône expie les péchés, qu'elle est une grande protection auprès de Dieu, qu'elle délivre de la mort et ne laisse pas tomber l'âme dans les

(1) Ps. XL, 4.

ténèbres (1). Telles sont les propres paroles de la sainte Ecriture.

Poursuivez donc avec courage la carrière de charité dans laquelle vous êtes entrées; mais que ce soit avec cette intention plus particulière, plus souvent renouvelée, d'offrir vos œuvres en expiation du crime nouveau qui fait le deuil de la France entière. Quand le moment sera venu pour vous, comme il est venu pour notre prince, de quitter la terre, comme lui vous entendrez, avec une sainte confiance, ces paroles si sublimes dans leur simplicité, que le prêtre adresse au chrétien mourant : Partez, âme chrétienne : *Proficiscere, anima christiana!*

O mon Dieu, vous ne voyez ici que des cœurs français et des cœurs chrétiens, et je me sens pressé d'être leur interprète en vous disant au nom de tous : Dieu de Clotilde et de saint Louis, couvrez du bouclier de votre puissance une race qui vous est si chère, et rallumez ce flambeau près de s'éteindre! Environnez de vos anges tutélaires cette princesse que vous venez de condamner si jeune encore à tant de regrets et à tant de larmes; épargnez des jours si précieux, consolez son veuvage, consolez sa famille; consolez-nous en ne cessant de jeter un regard de prédilection sur celle qui est pour ce royaume la dépositaire de tant d'espérance. Ainsi soit-il.

(1) Tob. IV, 11, 12.

---

donner d'illustres exemples. Je souhaite plus que jamais que votre courage croisse avec le péril, que vous restiez attachées aux saintes œuvres qui vous occupent, que vous y voyiez un moyen puissant de conjurer l'orage qui gronde sur nos têtes, et dont la foudre pourrait partir encore, et que sur la tombe du prince que vous pleurez, vous vous offriez en quelque sorte comme victimes pour le crime qui lui a arraché la vie.

Dans cette pensée, je viens vous proposer les trois réflexions suivantes : L'esprit de dévouement et d'expiation doit être celui de tout chrétien ; il doit l'être surtout de tout chrétien français ; il doit plus particulièrement encore animer notre association.

C'est une chose bien remarquable dans l'histoire du genre humain, que dans tous les temps l'homme a senti qu'il était coupable, et que, vivant sous un ciel irrité, il avait besoin d'apaiser la colère divine. C'est de ce sentiment profond que tous les peuples de l'univers ont conçu l'usage des offrandes et des cérémonies expiatoires. Chez les Hébreux, en particulier, que de sacrifices figuratifs de celui qui devait être offert pour la rédemption de la terre coupable ! Oui, le christianisme tout entier n'est qu'une grande expiation commencée au Calvaire, continuée sur nos autels, et qui doit se perpétuer jusqu'à la fin des temps. L'Eglise chrétienne est une société spirituelle, au sein de laquelle le pontife et le prêtre ne cessent d'immoler la victime de propitiation pour le salut du monde. Si d'un côté les iniquités de la terre montent jusqu'au ciel pour y allumer la foudre, de l'autre le sang divin qui coule sur l'autel, plus puissant et plus efficace, ne cesse d'implorer la miséricorde divine. Tout chrétien est un adorateur du vrai Dieu, qui, se partageant entre des actions de grâces pour les bienfaits reçus, et des œuvres satisfactoires pour les fautes commises, ne cessent de s'offrir lui-même

en holocauste, et d'immoler son corps par la mortification, son cœur par le détachement, et son esprit par l'humilité.

Et voyez comme l'Eglise, affligée par de grandes calamités, ou par des outrages faits à la religion, a toujours cherché à pénétrer ses vrais enfants de cet esprit d'expiation. Que de cérémonies pieuses, que de saints pélerinages, que de vœux pénibles, que d'aumônes abondantes, que de salutaires fondations, que de prières publiques, que de mortifications corporelles, que d'abstinences et de jeûnes ont dû leur origine au désir, au besoin de satisfaire à la justice divine ! L'histoire nous en présente une foule d'exemples.

Vers la fin du cinquième siècle, des tremblements de terre et des bêtes féroces répandaient l'effroi dans une de nos provinces. Que fait son saint évêque (1) ? Il ordonne, pendant trois jours, des prières solennelles et des œuvres de pénitence ; et c'est à lui que nous devons les supplications touchantes qu'on appelle les Rogations.

Dans des temps plus rapprochés de nous, l'hérésie attaque, persécute, outrage la personne adorable de Jésus-Christ dans le plus saint de nos mystères. Que fait l'Eglise ? Elle établit une fête où la sainte hostie est portée en triomphe, et trouve dans des hommages solennels une éclatante réparation des insultes de ses ennemis.

Vous le savez, et vous ne le savez que trop, il est une époque dans le cours de l'année, plus particulièrement marquée par la licence du plaisir, par de bizarres travestissements, par des divertissements nocturnes, et l'indécence des costumes. Il est certains jours où le peuple entier semble quitter le christianisme pour retourner aux mœurs païennes ; jours, hélas ! marqués naguère par toutes les noirceurs du crime et par les pompes lugubres de la

(1) S. Mamert, évêque de Vienne.

mort. Hé bien, durant ces jours de licence et de folie, que fait l'Eglise chrétienne? Semblable à cet oiseau domestique, qui appelle autour d'elle ses petits dispersés que menace le milan cruel, et qui les cache sous ses ailes jusqu'à ce que l'ennemi ne soit plus à craindre, l'Eglise, mère tendre et désolée, appelle autour de ses tabernacles ses enfants dociles, pour les mettre à l'abri des piéges de la séduction; elle gémit avec eux sur les excès de ses enfants égarés, et offre ainsi les gémissements et les supplications des uns pour expier les crimes des autres. Et comment un vrai chrétien serait-il étranger à ces sentiments? Quel est le fils qui ne serait profondément ému à la vue de son père bafoué, maltraité, mis à mort? Non, il n'est pas d'adorateur de Jésus-Christ qui ne doive s'affliger des insultes faites à sa doctrine par des opinions téméraires, à ses préceptes par les scandales, à ses grâces par le mépris, à sa mort par l'indifférence, à sa divinité par le blasphème, et qui ne doive s'écrier comme le Prophèt : Seigneur, le zèle de la gloire de votre saint nom dévore mon cœur, et tous les outrages qu'il reçoit retombent sur moi comme un poids qui l'oppresse : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* (1).

Mais j'ajoute, et malheureusement sans crainte de me tromper, que c'est surtout à nous, chrétiens français, à être pénétrés de cet esprit de componction et de gémissement. Sans doute que, depuis l'origine du christianisme, il n'est point de peuple chrétien qui ne se soit rendu coupable envers Jésus-Christ par ses ingratitudes et ses scandales, qui n'ait plus ou moins outragé ses mystères, sa doctrine : mais si nous voulons rapprocher les nations et les siècles, nous trouverons que les âges passés ne présentent rien de comparable à nos temps modernes; que la France en particulier a l'horrible avantage d'avoir sur-

(1) Ps. LXVIII, 10.

passé tous les autres peuples en impiété, en sorte que l'effrayant éclat de ses égarements demande un plus grand éclat dans ses expiations.

Au milieu de l'Eglise chrétienne, l'histoire nous montrera bien des schismes qui ont déchiré son sein, des hérésies qui ont corrompu sa doctrine, des vices qui ont flétri sa beauté; mais alors, du moins, on respectait quelque chose; il était certaines barrières, sacrées pour les plus audacieux. Jésus-Christ n'était pas insulté, les livres saints étaient révérés, le fond du christianisme n'était point attaqué; si les branches étaient mutilées, coupées, arrachées, le tronc de l'arbre était du moins épargné. Mais depuis deux cents ans, une secte ennemie du Seigneur et de son Christ s'est élevée parmi nous. D'abord timide, ensuite plus déclarée, enfin tout-à-fait audacieuse, elle a voulu détruire le christianisme tout entier, en effacer, s'il était possible, le souvenir sur la terre; et d'erreurs en erreurs, d'excès en excès, elle a fini par se précipiter dans l'indifférence et l'athéisme. Or, dans cette guerre impie, c'est la France qui a fourni le plus grand nombre de combattants.

Qu'avons-nous vu de nos jours? Les temples démolis, les autels renversés, les signes du salut indignement brisés, les prêtres et les pontifes égorgés, les chrétiens fidèles mis à mort, les animaux immondes revêtus par dérision des vêtements sacrés, les tombeaux violés, les dépouilles des saints profanées, les jours consacrés au culte de la Divinité abolis, l'impiété hautement professée. Voilà ce qu'on a vu; et si l'on observait que l'histoire de l'Eglise présente, en d'autres temps, de semblables excès, je remarquerais, à mon tour, que jamais, à aucune époque, ces abominations n'ont été si universelles ni si multipliées.

Ce n'est pas tout, Mesdames, car il ne s'agit pas de détourner ses regards pour ne pas voir, ce serait trop de faiblesse : plongeons dans l'abîme pour en sonder toutes

les profondeurs. Chez quel peuple cette parole exécrable, Je suis athée, proférée du haut d'une tribune politique, a-t-elle excité les acclamations d'une multitude en délire? Chez quel peuple a-t-on vu tous les temples, sans une seule exception, fermés à la fois sur la surface d'un vaste royaume, et tous les signes extérieurs de la religion complètement anéantis? Chez quel peuple a-t-on osé présenter sur les autels mêmes de Dieu une courtisane vivante? Chez quel peuple a-t-on poussé la démence jusqu'à nier, je ne dis pas la divinité de Jésus-Christ, mais son existence même? Chez quel peuple trouve-t-on un code de lois qui ne met aucune différence entre le simple vol et le vol le plus horriblement sacrilége? Quel peuple a osé dire jusque dans le sanctuaire de la justice: La loi est athée, et doit l'être, parole qui eût fait frémir Athènes païenne? Mesdames, ce peuple, je n'ai pas besoin de le nommer; mais, s'il existe, il est littéralement vrai de dire que nous avons vu quelque chose de nouveau sous le soleil, et qu'il faudrait ici, s'il était possible, des expiations nouvelles comme les insultes.

Je veux qu'il y ait des villes où se trouve un aussi grand nombre d'hommes sans Dieu, sans religion, sans foi, sans vertu, que dans l'immense cité que nous habitons; mais il n'en est pas une seule où l'impiété soit si hautement, si solennellement, si impunément professée qu'elle l'est parmi nous. Qu'on me cite une autre capitale d'où partent tous les jours des milliers de feuilles empestées, qui vont porter dans les villes, les bourgs et les villages, la haine de la religion, le mépris de sa doctrine, de son culte et de ses ministres; et si d'un côté notre capitale a l'affreuse gloire d'être la première en impiété, de l'autre, il faut, pour qu'elle ne soit pas condamnée à périr, qu'elle ait le mérite d'être la première en piété, en bonnes œuvres capables d'apaiser le ciel irrité. C'est donc à nous surtout qu'il convient de nous

abaisser devant le Très-Haut, d'humilier nos fronts dans la cendre et la poussière. Soyons pénétrés de la douleur du Prophète, et disons avec lui : Pardonnez, Seigneur, pardonnez : *Parce, Domine, parce;* ce n'est pas un peuple étranger qui vous prie, c'est le peuple de saint Louis pour lequel vous avez tant de fois signalé votre puissance, c'est votre peuple, *parce populo tuo;* non, vous ne livrerez point à l'opprobre, à la dérision de vos ennemis, le royaume très-chrétien, cette portion si belle de l'héritage de Jésus-Christ : *ne des hæreditatem tuam in opprobrium* (1).

Vous sentirez, Mesdames, que cet esprit de foi et d'expiation doit être plus particulièrement le vôtre; pourquoi? C'est que par votre condition et votre fortune, vous êtes mieux en état de sentir combien il importe d'honorer la religion, et de la dédommager des outrages qu'elle reçoit; c'est que, malheureusement, la contagion de l'impiété s'étant répandue dans le dernier siècle par la faiblesse ou la connivence des classes élevées de la société, c'est à elles surtout qu'il appartient d'en réparer les ravages; c'est que votre rang donne à vos pieux hommages un éclat, une publicité, un empire qui tournent puissamment à l'édification des peuples; c'est que votre condition, par ses goûts, ses usages, ses habitudes, s'éloignant davantage de l'esprit de la sévérité chrétienne, il faut vous en rapprocher par de bonnes œuvres, et offrir ainsi à la justice divine une sorte de compensation; c'est enfin que les œuvres saintes auxquelles vous vous livrez ont été établies par leurs pieux fondateurs dans la pensée particulière d'expier les crimes de la France, et de faire descendre sur elle les bénédictions de la miséricorde.

Eh! Mesdames, qui plus que vous doit voir un nouveau et lamentable sujet d'expiation dans cette catastrophe dont la mémoire est encore si vive dans vos cœurs?

(1) Joel. II, 17.